

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

19715

L'UNION MEDICALE DU CANADA.

Revue Medico-chirurgicale paraissant tous les mois.

Rédacteur en Chef:
J. P. ROTTOT, M. D.

Associant-Rédacteurs:
A DAGENAIS, M. D.
L. J. P. DESROSIERS, M. D.

Vol. 1.

JANVIER 1872.

No. 1.

PROSPECTUS.

A NOS CONFRÈRES.

Montréal, 1er Janvier 1872.

Nous envoyons aujourd'hui à nos confrères de la Province de Québec le premier numéro de *L'Union Médicale* du Canada, dont nous avons entrepris la publication. Nous osons espérer que ce journal de Médecine sera bien reçu par tous les membres de la Profession.

Le peu de succès que les publications de ce genre ont eu jusqu'à ce jour, doit suffire pour convaincre tout le monde que ce n'est pas un motif de spéculation qui nous porte à faire cette entreprise. Il est aussi à peu près certain que ce travail aurait été entrepris depuis longtemps, si on avait pu espérer dans l'avenir une rémunération suffisante pour les sacrifices qu'il exige. Notre parole ne devra donc pas être mise en doute, si nous déclarons que notre seul but, c'est l'intérêt du public, l'intérêt de la science, et notre unique motif, l'accomplissement d'un devoir.

Ce devoir est loin d'être un plaisir, et nous concevons combien il devra être pénible pour nous surtout, qui, obligés de nous livrer entièrement à la pratique de notre profession, avons dû négliger de suivre d'une manière régulière les progrès que la science médicale a pu faire dans toutes ses branches, et avons dû perdre l'occasion d'acquérir, par la pratique, cette habitude d'écrire si essentiellement nécessaire au succès d'une telle publication.

Aussi nous aurions été des plus heureux, si ceux qui sont si bien connus du public, et dont la réputation d'habiles

écrivains est si bien méritée, se fussent dévoués à cette œuvre. Ce n'est donc qu'à la dernière heure, en désespoir de cause pour ainsi dire que nous nous imposons cette tâche, et que nous nous efforçons de combler cette lacune qui existe déjà depuis trop longtemps parmi nous. C'est parce qu'une plus longue attente nous exposerait à mériter les reproches qu'on fait si souvent aux Canadiens de manquer d'énergie, d'esprit d'entreprise. On ne peut pas se défendre d'un certain sentiment de malaise, de honte même, en voyant qu'il n'y pas un seul journal de médecine en langue française dans une province qui compte au-delà de 600 Médecins Canadiens-Français. Nous sommes pressés, poussés, par un certain nombre d'hommes pleins d'énergie et d'amour pour la science, qui veulent en suivre les progrès, contribuer même à les étendre, par la publication de leurs travaux, l'échange de leurs idées, l'encouragement mutuel. Nous voulons faire disparaître cet isolement dans lequel nous vivons les uns vis-à-vis des autres, véritable vide qui existe au milieu de nous et qui nous prive d'un des charmes de la vie. Nous l'entreprenons parce qu'il y a un bien immense à faire dans ce vaste champ encore à peine exploré. La carrière que nous avons embrassée est vraiment sublime. Nous avons pris pour objet de nos études, l'homme, cette perfection sortie de la main de Dieu, ce reflet de la divinité elle-même. Nous ne nous contentons pas d'en faire une étude stérile; nous ne cherchons pas à connaître simplement quelles sont les qualités, la nature, l'essence de son corps et de son âme, nous allons plus loin, bien plus loin. Car l'homme portant en lui-même le germe de sa destruction, vivant dans un milieu qui quoiqu'absolument nécessaire à son existence, réagit néanmoins continuellement contre tout son être, voit bien souvent dans cette lutte incessante qu'il supporte, son existence se briser tout à coup à l'aurore de la vie; ou bien, devenu un fardeau pour lui-même et pour les autres, cloué sur son lit de misère, il voit les souffrances et les infirmités le conduire lentement vers la mort.

Or le but que le médecin se propose c'est de prolonger autant que possible l'existence de l'homme, c'est de vaincre ces en-

nemis du dehors et du dedans qui lui ravissent les jouissances de la vie. C'est d'alléger au moins assez ses souffrances pour l'empêcher d'appeler la vie un mal.

Pour cela il faut qu'il ait une connaissance approfondie de la structure du corps humain ; qu'il l'analyse jusqu'à ses premiers principes ; qu'il comprenne la fonction que chacun de ses organes remplit.

Il faut qu'il connaisse toutes les substances organiques et inorganiques de la nature.

Il faut qu'il connaisse ce que l'on appelle les lois de la nature ; lois qui régissent la vie de tous les éléments, de tous les corps, leur action les uns sur les autres, leurs rapports entre eux, et qui maintiennent cette sublime harmonie qu'on voit régner partout. Etudes immenses, puis qu'elles embrassent presque toutes les sciences. Horizons sans bornes qui vont toujours s'élargissant à mesure que l'on avance : travaux que par découragement l'on est souvent tenté d'abandonner lorsqu'on compare ce que l'on sait avec ce qui nous reste à apprendre ; lorsqu'on voit combien ont été lents les progrès qu'on a faits, les obstacles sans nombre qui, à chaque pas, nous arrêtent, et surtout lorsqu'on réfléchit à la brièveté de la vie.

Cependant, messieurs, dans l'intérêt de la science, dans l'intérêt de l'humanité, il faut absolument entreprendre la lutte ; s'abstenir serait pour ainsi dire un crime. Il faut mettre nos idées, nos travaux au jour, les discuter les commenter, et s'efforcer d'éclaircir ces questions obscures qui, en trop grand nombre, déparent la science médicale. Il faut surtout s'attacher à détruire ces théories nouvelles et fausses présentées par des médecins distingués par leurs talents et leur position dans le monde, et qui, si elles étaient adoptées, non seulement retarderaient les progrès de la science médicale, mais encore la ferait rétrogarder jusqu'au temps d'Hippocrate.

C'est dans ce but donc que ce journal a été fondé. Et c'est afin qu'il puisse l'obtenir que nous nous sommes assuré du support de plusieurs médecins distingués, et que les Drs. Beaubien, Duchesneau, Peltier, Brosseau, Hingston, Coderre,

Desjardins, Deschamps, Dubuc, Beaudet, Dugas, Leblanc, Mousseau, Bibaud, Ricard, McMahon, Laramée, L. Fortier, De-Bonald, Dansereau, Lachapelle, Grenier, D'Orsonnens, Nelson, McDonnell, ont généreusement souscrit un fonds de garantie suffisant pour maintenir son existence durant trois ans.

Cependant, malgré notre bon vouloir, malgré nos efforts, et tous ces sacrifices, il est évident que nous ne pourrions pas obtenir un succès complet et permanent, si nous n'obtenons pas l'appui de la profession en général.

Ce support nous le demandons donc instamment à tous et à chacun des médecins de cette province en particulier, non pas par rapport à nous, mais dans l'intérêt de la science, dans l'intérêt de notre nationalité.

Nous serions profondément surpris, si ce journal n'était pas reçu avec le plus grand plaisir par toute la profession, car cet isolement dans lequel nous nous trouvons doit peser à tout le monde. De plus comme il serait très difficile pour la plupart d'être nous, de se procurer les nombreux ouvrages publiés annuellement sur la Médecine, et qu'il nous serait d'ailleurs presque impossible de les lire, en égard à nos occupations, nous devons naturellement désirer une publication mensuelle, qui à peu de frais et sans labour, nous mettra, dans l'espace de quelques minutes, au courant des progrès de la science.

D'ailleurs il est bon de ne pas oublier que même dans son intérêt matériel il est dangereux de rester stationnaire. Plusieurs l'ont déjà cruellement éprouvé. Il y a encombrement dans notre profession. Nous sommes environnés par un grand nombre de jeunes médecins actifs, qui nous approchent, nous coudoient, et finissent par nous dépasser, Et on s'aperçoit, mais un peu tard, que la considération et les succès ne s'obtiennent que par le travail et la science.

Le sentiment d'amour propre national devrait encore être à lui seul capable de nous déterminer à faire les plus généreux efforts non-seulement pour soutenir un journal de cette nature, mais encore pour travailler au perfectionnement même de la médecine. Un des plus beaux titres de gloire pour l'Allemagne, la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, n'est-ce pas

cette pléiade de médecins célèbres que l'on voit briller au premier rang de l'échelle sociale.

Pourquoi ne pas suivre leurs traces, pourquoi ne pas tenter de les approcher. Certainement nous ne nous ferons pas l'injure de croire que nous ne pouvons pas monter jusqu'à eux. Nous avons parmi nous des hommes de talent : tout ce qu'il leur faut c'est un peu d'aide, un peu d'encouragement ; tout ce que nous leur demandons, c'est du travail et de la persévérance, et avant longtemps nous les verrons parvenir à la célébrité ; et cette auréole de gloire qui ceindra leurs fronts, s'étendra sur tout notre Canada.

Il est vrai que nous travaillons sous un immense désavantage, car à part quelques médecins privilégiés, les autres ne peuvent pas s'imposer de grands sacrifices ; ils se doivent tout entier à leur pratique, dans l'intérêt de leurs familles. Et vu la jeunesse de notre pays, nous n'avons pas encore dans les autres classes de la société assez de fortunes indépendantes pour espérer comme ailleurs de ces dons généreux en faveur des institutions scientifiques, qui leur permettent de faciliter aux professeurs les moyens d'acquérir d'abord la science, et de la propager ensuite.

L'Université Laval cependant fait une glorieuse exception. Le pays tout entier lui devra une éternelle reconnaissance pour les immenses sacrifices qu'elle s'est imposés depuis un nombre considérable d'années, dans l'intérêt de notre profession. Le Séminaire de Montréal a dernièrement fait un pas important dans cette direction, en établissant une bibliothèque médicale à l'usage des médecins et des étudiants en médecine. Messire Martineau dans un discours admirable, lors de l'inauguration du Cabinet de Lecture, nous a dévoilé les motifs qui ont déterminé ces messieurs à s'imposer de si grands sacrifices ; il nous a fait connaître toute la sympathie qu'ils éprouvent pour la jeunesse, et le désir qu'ils ont de contribuer autant qu'il leur sera possible à son éducation et à son perfectionnement. Mais comme on s'aperçoit à mesure que l'on avance dans la voie du progrès, que le bien qui reste à faire est beaucoup plus considérable que celui qu'on a fait, nous espérons, qu'ils feront avant longtemps

quelque chose de plus encore en faveur de la jeunesse et de la science.

Le Gouvernement non plus, n'a pas encore cru devoir donner à cette branche si importante des connaissances humaines tout l'appui auquel elle a certainement droit ; en contribuant cependant à son perfectionnement, il nous semble que ce serait contribuer au bonheur de l'humanité.

De sorte que nous sommes laissés entièrement à nos propres forces. Voilà pourquoi l'union entre nous est si nécessaire, si indispensable. Ce journal de médecine sera donc le premier pas vers le but que l'on veut atteindre. Nous le mettons entièrement sous la protection de la profession. Nous sollicitons encore une fois la coopération de tous. L'intérêt du journal augmentera en proportion de la variété des communications. Quant à nous, tout en laissant dans notre journal une large part pour les écrits étrangers, nous ferons en sorte que les productions indigènes, obtenues de nos hopitaux et de la pratique privée, soient assez nombreuses, pour qu'il puisse être considéré comme une gazette médicale canadienne dans toute l'acception du mot.

Janvier 1872.

J. P. ROTTOT, M. D.

A. DAGENAIS, M. D.

L. J. P. DESROSIERS, M. D

Nouveau Bill de Médecine.

Nous croyons qu'il est très important de commencer, dès aujourd'hui, à mettre devant la Profession le nouveau projet de loi préparé par l'Association Médicale Canadienne. C'est une question des plus importantes, dont les résultats devront affecter considérablement l'enseignement médical dans toutes les Provinces de l'Union, et surtout les membres de la profession de notre Province. Elle mérite par conséquent notre plus sérieuse attention.

Avant d'entrer directement en matière, il sera peut-être plus convenable de faire connaître l'origine de l'Association Médicale Canadienne, et de donner un résumé de ses tra-

vaux depuis son organisation jusqu'à sa dernière réunion, au moins pour ceux qui n'ont pas assisté aux assemblées.

Depuis déjà bien longtemps, les médecins de cette province étaient loin d'être satisfaits de la loi médicale qui nous régit. Tous sentaient la nécessité de l'amender et tous le désiraient, mais chacun était arrêté par la difficulté de l'entreprise.

Le 12 Mai 1867, le Dr. Marsden de Québec, à l'assemblée semi-annuelle du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas Canada, dans un rapport qu'il fit des procédés d'une séance de l'Association Médicale Américaine, qui avait eu lieu quelques jours auparavant, à Cincinnati, Ohio, et à laquelle il avait assisté comme délégué, entama ce sujet, par la proposition suivante ; qui formait la conclusion de son rapport :—En conséquence des changements importants que doit subir cet immense pays sous la Confédération, et en vue de l'influence avantageuse qu'exerce l'Association Médicale Américaine sur les Ethiques médicales des Etats-Unis d'Amérique, votre délégué suggère humblement la formation d'une Association Médicale Canadienne, devant être composée de tous les membres de la profession qui occupent une bonne position dans la Puissance du Canada, et ce sujet mérite la sérieuse attention et le concours du Collège.

Aucune démarche n'ayant été faite à ce sujet par le Collège des Médecins et Chirurgiens, la Société de Médecine de Québec, prit l'affaire en main, et dans une de ces séances, tenue le 18 Juin 1867, elle adopta le rapport suivant, qui fut envoyé à chaque membre connu de la Profession Médicale dans la Puissance du Canada, avec la circulaire ci-annexée :

RAPPORT.

Attendu, que par l'Acte d'Union des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, 1867, proclamant l'Union des Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, avec le pouvoir de faire des lois et de les mettre à exécution ; et

Attendu, qu'une connexion plus intime doit nécessairement avoir lieu dans toutes les relations de la vie religieuse, morale et sociale ; et

Attendu, qu'un système uniforme de lois dans les Provinces d'Ontario, de Québec de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick est pourvu dans le dit Acte ; et

Attendu, que l'uniformité des lois nécessaires au maintien de la vie et de la santé, et surtout de celles qui président à l'exercice de la Profession Médicale, est au premier rang :

En conséquence, la Société Médicale de Québec,—la plus ancienne ville de la Souveraineté du Canada,—croit devoir prendre aujourd'hui l'initiative, et a décidé que le moyen le plus sûr et le plus équitable d'avoir un système uniforme de Législation Médicale est de réunir les Membres de la Profession dans une " Conférence " qui aura lieu sous le plus court délai possible, après la Proclamation de Sa Très Gracieuse Majesté, la Reine Victoria, mettant en force l'Union des Provinces qui constituent la Puissance du Canada.

Dans ce but, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité, et sont maintenant soumises humblement à la considération de la Profession Médicale :

Résolu, 1. Que dans l'intérêt du public et de la Profession Médicale il est désirable que l'on adopte un système uniforme dans la manière d'accorder la licence pour la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique, dans la Puissance du Canada.

2. Que dorénavant, tous les degrés en Médecine ou diplômes des Universités, Collèges ou Ecoles n'aient simplement qu'une valeur honorifique, et que les licences pour la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique, dans la Puissance du Canada, soient accordées par un " Bureau Central d'Examineurs, " devant lequel tous les élèves gradués et porteurs de diplômes subiront un examen.

3. Qu'un comité de sept membres soit nommé pour conférer avec les différentes Universités, Collèges et Ecoles de Médecine en Canada, au sujet de la formation d'un bureau central d'examineurs en Médecine, Chirurgie et Art obstétrique, devant lequel seront examinés tous les candidats à la licence de la pratique de la Médecine dans la Puissance du Canada.

4. Que la Société Médicale de Québec recommande une convention de délégués médicaux des Universités, Collèges,

Ecoles et Sociétés de Médecine, etc., dans la Puissance du Canada, devant se réunir en la cité de Québec, le second mercredi d'Octobre 1867, dans le but de se concerter ensemble et d'adopter un système uniforme au sujet de la législation médicale, conformément au rapport qui vient d'être adopté et touchant la formation d'une *Association Médicale Canadienne*.

Le tout humblement soumis,

W. MARSDEN, M. D.,
Président.

R. H. RUSSELL, M. D.,
Secrétaire.

Université Laval,
Québec, 18 Juin 1867.

Université Laval,
Québec, 25 Juin 1867.

A—

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour votre information le rapport suivant d'un comité de la Société Médicale de Québec, et de solliciter votre assistance et co-opération dans la protection des intérêts, le maintien de l'honneur et de la respectabilité, l'avancement de la science, et l'étendue des avantages de la Profession Médicale en Canada.

Je suis de plus chargé d'inviter toutes les Universités, Collèges, Ecoles et Sociétés de Médecine à envoyer des délégués à la Conférence proposée ; et suggère humblement aux cités, villes ou comtés, où il n'existe pas de tels institutions, d'organiser des assemblées des membres de la Profession Médicale, dans leurs localités respectives, afin d'élire des délégués qui les représenteront aux débats de la Conférence, devant avoir lieu à l'Université Laval, en la cité et province de Québec, Mercredi, le 9ème jour d'Octobre prochain, et les jours suivants.

Je suis de plus chargé de vous informer que tous les délégués devront être munis des papiers nécessaires attestant leur mission officielle à cette conférence.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
 Votre Serviteur très humble,

R. H. RUSSELL, M. D.,
Secrétaire.

Conformément à cette invitation, un certain nombre de Médecins de la Puissance du Canada, au nombre de 164 se réunirent le 9 Octobre 1867, dans la grande salle de l'Université Laval, à Québec, sous la Présidence du Dr. Sewell, Président de la Société de Médecine de Québec. Ce fut à cette assemblée que la Profession Médicale du Domaine du Canada se forma en association, sous le nom d'Association Médicale Canadienne : dont voici le plan d'organisation, tel que rédigé par le comité nommé à cet effet.

PLAN D'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE CANADIENNE.

Considérant que la Conférence de la Profession Médicale, tenue en la cité de Québec, en Octobre 1867, a résolu qu'il est expédient pour la Profession Médicale de la Puissance du Canada de former une association médicale devant être nommée " l'Association Médicale Canadienne ; " et considérant qu'une semblable organisation donnerait fréquemment l'expression conjointe et décisive de l'opinion médicale du pays, tendrait à propager les connaissances médicales, puis contribuerait à la direction et au contrôle de l'opinion publique en ce qui a trait aux devoirs et à la responsabilité des médecins ; servirait à exciter l'émulation aussi bien que l'harmonie dans la profession, à faciliter et encourager les bonnes relations parmi ses membres : en conséquence, Il est résolu : au nom de la Profession Médicale de la Puissance du Canada, que les membres de la Conférence Médicale tenue à l'Université Laval, dans la cité de Québec, le 9 Octobre 1867 et tous autres qui, en vue des objets sus-mentionnés, veulent s'unir avec eux ou les suivre, constitueront l'Association Médicale Canadienne.

Les officiers de l'Association Médicale Canadienne sont un Président, quatre Vice-Présidents, (un pour chaque Province) quatre assistants-Secrétaires, un Secrétaire Général et un Trésorier. Quant aux règlements ils sont en grande partie semblables à ceux de l'Association Médicale Américaine.

L'Honorable Dr. Charles Tupper, C. B. d'Halifax, Nouvelle-Ecosse fut unanimement élu 1er Président de l'Association.

Les autres officiers ayant ensuite été élus, on forma un Comité sur les lois, sur l'examen Préliminaire, sur l'éducation, sur l'octroi des licences, sur les Statistiques et l'Hygiène, sur l'enregistrement médical, sur l'Ethique médicale, un Comité des impressions, un Comité des arrangements et un Comité des Auditeurs.

L'association ayant ainsi complété son organisation, l'assemblée fut ajournée au 1er mercredi de Septembre 1868, à Montréal.

La première assemblée annuelle des Membres de l'Association Médicale Canadienne eut lieu les 2, 3 et 4 Septembre 1868, à Montréal, dans la grande salle du musée d'Histoire Naturelle.

Après avoir discuté certaines questions d'un intérêt général, les rapports des Comités sur le *plan d'organisation* de la Société, sur les Statistiques et l'hygiène, sur l'enregistrement et sur l'Ethique médicale, furent pris en considération et adoptés, après avoir été plus ou moins amendés. Les rapports sur l'éducation préliminaire et sur l'éducation professionnelle furent reçus pour être considérés plus tard.

Le Dr. Tupper fut de nouveau élu Président ; et l'assemblée fut ajournée au 2ème mercredi de Septembre 1869, en la Cité de Toronto.

La seconde assemblée annuelle de l'association eut lieu les 8 et 9 Septembre 1869, dans la Salle de Réunion de l'Université de Toronto. Les affaires furent traitées d'après l'*ordre des Procédés*. Les rapports des Comités sur l'éducation préliminaire et sur l'éducation médicale furent pris en considération à cette assemblée, et furent adoptés après avoir été modifiés.

La proposition suivante fut ensuite adoptée :

“ Qu'un comité soit nommé pour préparer un bill à être soumis au Parlement de la Puissance après avoir été approuvé par cette association, pourvoyant à un système uniforme d'éducation médicale, à des examens en conformité avec les vues de cette association, à l'enrégistrement et à l'octroi des licences des praticiens en médecine par un bureau central d'examineurs.

Le Dr. Tupper fut de nouveau élu Président, et l'assemblée s'ajourna pour se réunir de nouveau l'année suivante à Ottawa.

A l'assemblée tenue à Ottawa au mois de Septembre 1870, les membres s'occupèrent principalement du nouveau Bill de médecine qui fut discuté, amendé, et remis à l'année suivante pour être de nouveau pris en considération. L'Honorable Dr. Parker fut élu Président de l'association.

Les membres de l'Association se réunirent de nouveau à Québec au mois d'Octobre 1871 mais comme le Bill n'avait pas été imprimé et distribué d'avance aux membres, tel qu'amendé, il fut résolu vû son importance d'en remettre la discussion à l'assemblée du mois de Septembre 1872 qui devra se tenir à Montréal. L'assemblée fut en conséquence ajournée, après avoir élu le Dr. Sewel, Président. On voit donc que quoique lente dans sa marche, l'Association Médicale est sur le point d'atteindre son but, et que c'est l'automne prochain qu'elle doit adopter ce projet de loi qu'elle a préparé, dans le but de le faire accepter ensuite par la legislature et de le rendre obligatoire pour toute la Puissance. Il est par conséquent de la dernière importance que nous l'examinions afin de nous assurer s'ils nous convient, si nos intérêts et nos droits sont sauvegardés.

J. P. ROTTOT,
M. D.

A continuer.

Une réforme urgente.

Un mouvement remarquable se fait depuis quelques années en Canada parmi le corps médical ; il se meut, il s'agite, on dirait qu'il sent le besoin d'étendre et d'élever la sphère dans laquelle il vit. Le premier résultat de ce mouvement a été la formation de l'Association Médicale du Canada. Le but principal des fondateurs de cette société était de trouver un mode uniforme d'étude et d'enseignement pour tous ceux qui aspiraient à devenir membres de la profession ; depuis, on a élargi son horizon, et tout ce qui se rattache à la médecine peut devenir le sujet de ses travaux.

D'autres sociétés se sont aussi formées dans les principaux centres de la Province, toutes fondées dans le même but, l'avancement et le progrès de la science. Mais toutes ces institutions, quoique très utiles, en cimentant l'amitié et en provoquant l'échange des idées entre leurs membres respectifs, ne suffisaient pas au besoin actuel ; il fallait un trait d'union entre ces différentes sociétés et entre tous les membres du corps médical qui n'en pouvaient faire partie, il fallait un moyen par lequel chacun put faire valoir ses idées et discuter celles des autres. Ce trait d'union, ce moyen, les médecins de Montréal l'offrent au public médical par la fondation d'un journal de médecine rédigé en langue française. Car nos lecteurs savent tous que la publication de l'*Union Médicale* n'est pas due à notre seule initiative, mais bien plutôt au concours libéral des médecins de la Métropole du Canada qui nous ont généreusement aidés de leur bourse et encouragés de leurs conseils. Aussi est-ce pour nous une obligation de plus de travailler avec tout le zèle et l'énergie dont nous sommes capables à ce qui peut servir au progrès de la science et aux intérêts de la profession. Cette obligation, nous sommes décidés à la remplir, au moins dans la mesure de nos forces, et nous ne laisserons jamais échapper l'occasion de demander les réformes que nous croirons utiles, et l'abolition des abus qui se sont glissés dans l'exercice de la médecine.

Parmi les réformes qui devraient appeler l'attention de nos

autorités médicales, il en est une qui nous semble plus urgente que toutes les autres ; nous voulons parler de la qualification des sage-femmes. A voir ce qui se passe sous nos yeux, on dirait que la loi est nulle ou presque nulle sous ce rapport. Ces accoucheuses fourmillent partout et tous les jours il en apparaît de nouvelles qui étalent pompeusement aux yeux du public leur enseigne de *sage-femme approuvée* ; mais ce qui est pis, c'est que leur ignorance et leur incapacité surpassent encore leur nombre. Les sept huitièmes de ces femmes ne savent ni lire ni écrire, et nous ne pensons pas exagérer en disant qu'il n'y en a peut-être pas une sur cent qui connaisse les premiers éléments de l'art qu'elle exerce. Combien de mères de famille ont vu s'ouvrir prématurément pour elles les portes du tombeau, laissant de pauvres orphelins dans le chagrin et la misère, par l'ignorance et l'impéritie des sage-femmes ! Combien de pauvres petits êtres à qui Dieu avait donné la vie et qui n'ont jamais vu le jour par la même cause !

Nous sommes convaincus que parmi nos lecteurs, il n'y en a pas un seul qui n'ait été témoin de quelque malheureux cas de ce genre, sans compter les cas encore plus nombreux où il n'y a pas eu perte de vie, mais seulement des souffrances et des maladies qui auraient pu être facilement évitées, avec un peu plus de connaissances et d'éducation médicale.

Nous pensons qu'il est temps que cet état de chose finisse ; car le public en souffre et le corps médical aussi. Le public en souffre, parce que, confiant dans l'approbation du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, il met la vie de ses membres entre les mains de personnes ineptes et qui ne connaissent pas leurs devoirs. Le corps médical en souffre, parce qu'il prend la responsabilité de toutes les bévues des sage-femmes, en les autorisant ; il en souffre aussi dans ses intérêts pécuniaires parce que ces femmes sans éducation et sans scrupule, profitant de leur licence, enlèvent aux médecins une grande partie des cas les plus rémunérateurs de la pratique.

Maintenant y a-t-il un moyen de remédier à ces abus ? Nous le pensons. S'il est impossible de les extirper d'un seul

coup, il est du moins possible, par des mesures sages et appropriées, de les faire disparaître graduellement.

D'abord, que le Collège des Médecins et Chirurgiens s'adresse à la législature, pour la passation d'une loi qui impose une forte pénalité contre toute sage-femme dont l'ignorance sera la cause des accidents dont nous avons parlé. Que cette loi, une fois passée, ne soit pas une lettre morte, et que le Bureau des Directeurs reçoive instruction de la mettre à exécution, dans toute sa rigueur. Nous comprenons que cette mesure ne servirait que de palliatif, et qu'elle serait loin de remédier aux maux que nous avons signalés; aussi avons-nous un autre remède à suggérer aux autorités médicales, remède qui, selon nous, couperait le mal dans sa racine et le guérirait pour toujours.

On exige, et avec raison, de tous ceux qui aspirent à la noble profession de médecin, de hautes qualifications: pourquoi n'en exigerait-on pas de celles qui doivent les remplacer, souvent même dans des circonstances critiques et délicates. Pourquoi n'exigerait-on pas des sage-femmes une certaine éducation qui leur donnerait plus de relief, et leur attirerait l'estime et la confiance du public? Ne pourrait-on pas ensuite les forcer à suivre un cours d'anatomie au moins pour tout ce qui regarde le bassin et les parties génitales? Ce cours pourrait comprendre des leçons sur les premiers soins à donner aux nouveaux-nés, et sur tout ce qui regarde le régime chez les nouvelles accouchées. De plus, il y a assez d'hospices pour les femmes enceintes, dans la province, pour qu'on puisse obliger toutes celles qui se destinent à la pratique des accouchements, à suivre quelqu'un de ces établissements pendant un certain temps. La théorie serait ainsi unie à la pratique; de sorte que celles qui se seraient soumises à ces conditions d'enseignement, sans être des Boivin ou des Lachapelle, pourraient rendre des services réels.

Cette mesure profiterait à tout le monde; elle profiterait au corps médical, en diminuant le nombre des sage-femmes; elle profiterait à ces dernières, en les rehaussant dans l'opinion du public; et elle profiterait surtout à la société qui se trouverait à l'abri des nombreux accidents qui surviennent

dans l'état actuel. Nous espérons que le Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, prendra nos suggestions en bonne part, et qu'il y fera droit, en opérant une réforme que la profession désire, que le public demande, et que l'humanité exige.

DR. A. DAGENAI.

Empoisonnement de huit personnes par les vapeurs de la houille.

Le 4 Décembre, à 7 heures du matin, je fus appelé, en toute hâte, par Peter Fagan, demeurant au No. 245 de la rue Aqueduc, pour porter secours à sa famille qui était empoisonnée, selon toute apparence. Il était sous l'impression que certains biscuits, mangés au souper de la veille, pouvaient contenir du poison. Je me rendis promptement à son domicile. En entrant, au premier étage, je respirai une forte odeur de gaz sulfureux, et je n'eus, dès lors, aucun doute sur les causes de l'accident. Un poêle rempli de houille de la Nouvelle-Ecosse, et trop bien fermé avait rempli la maison de gaz délétères. J'en ouvris bien vite la clef, et montai au second étage, par un escalier ouvert : toute la famille y couchait dans deux chambres sans issue. Une jeune fille de seize ans, gisait par terre, privée de sentiment : elle s'était évanouie en voulant secourir sa mère atteinte de vomissements, et d'une violente céphalalgie. Sur quatre jeunes enfants qui habitaient aussi cette chambre, l'un avait des convulsions, et les trois autres étaient dans un état voisin de la syncope. J'établis aussitôt un courant d'air, en ôtant les doubles chassis ; j'agitai les enfants, dont deux, ainsi que la mère, eurent pendant longtemps des nausées. La jeune fille recouvra bientôt ses sens. J'administrai des cordiaux, fis des frictions, &c., et les quittai, après m'être assuré que tout danger était disparu. A 10 heures, je les revis : un jeune garçon de dix ans était seul debout ; les autres, encore au lit, accusaient une céphalalgie intense et une prostration extrême. Je continuai les stimulants, et fis encore renouveler l'air. Le lendemain, toute la famille était debout, mais Madame Fagan

eut alors un éblouissement subit, en voulant se baisser, et faillit tomber la face contre terre. Chose étrange, un enfant à la mamelle ne parut point être affecté par cet air empoisonné, et échappa complètement à son influence, quoiqu'il fut avec sa mère durant toute la nuit.

J'attribue l'issue des gaz carbonés et sulfurés à l'extrême longueur du tuyau, à ses nombreux coudes, à l'occlusion trop parfaite de la partie commandée par la clef, et encore à la lourdeur extraordinaire de l'atmosphère, pendant cette nuit-là. Plusieurs autres logis, à ma connaissance, où l'on avait conservé de la houille en combustion, dans le même temps, contenaient, le matin, un air difficile à respirer, l'attraction du dehors étant presque nulle.

On ne saurait trop, selon moi, mettre les familles en garde contre les accidents que peut entraîner la combustion de la houille. L'empoisonnement lent par ces gaz est plus commun qu'on ne le pense généralement parmi le peuple, et tel qui se plaint pendant tout l'hiver de maux de tête, de palpitations de cœur et de prostration continuelle, n'aurait qu'à faire connaître au médecin son mode de chauffage, pour lui rendre le diagnostic facile.

DR. L. J. P. DESROSIERS.

CORRESPONDANCE.

Messieurs les Rédacteurs de l'*Union Médicale*.

Est-il bien vrai que nous allons avoir un journal de médecine écrit en français ?

Allons-nous enfin secouer le joug abrutissant de l'apathie qui a pesé sur nous jusqu'à ce jour, d'une manière si continue ?

J'en suis ravi, vraiment.

Saluons avec bonheur le jour qui va nous offrir un horizon nouveau, souriant, plein d'espérance et de promesses ; réjouissons nous sincèrement d'un événement destiné à servir nos intérêts, et le plus propre à maintenir, parmi nous,

cette communauté de sympathies, d'affections, de bons rapports qui doivent exister entre tous les membres d'un même corps.

S'il m'était permis de puiser dans les trésors de l'expression, je serais tout orgueilleux de démontrer que, tout en contribuant à enrichir la République littéraire canadienne, notre Journal de médecine pourrait assurer, ici, à notre profession, ce cachet de noblesse et de vérité, de force et de lumière qui nous habitueraient à ignorer les honteuses inquiétudes de la jalousie, le tourment de la haine, la bassesse de nuire, et qui nous inviterait ou mieux nous obligerait à recevoir et donner avec droiture tous les conseils et les jugements de l'impartialité, à applaudir tout haut aux vrais succès, et à ne chercher que le bien, le progrès et l'embellissement de notre art.

Pour nous, un journal de médecine, c'est la voix qui fera connaître nos espérances ou nos craintes, notre force ou notre faiblesse ; c'est la voix qui fera connaître et comprendre nos besoins, qui défendra nos droits méconnus ou méprisés, et flétrira, sans merci, tout ce qui pourrait être pour nous une cause de honte et d'avilissement ; c'est la route couverte de fleurs et de fruits laissant échapper les émanations pures et suaves de la science : c'est le phare qui pourra, sous certaines circonstances critiques, nous faire éviter de grands périls et nous assurer une route sûre, sans écueils ; enfin, c'est un des nombreux éléments capables d'assurer notre autonomie nationales sur le sol canadien.

Mais pour assurer à la portion française des médecins du Canada tous les avantages liés à l'existence d'un journal de médecine écrit en leur langue, il faut que chacun d'entre nous livre assaut à cette tendance qui nous porte malheureusement au *far niente* littéraire et que nous envisagions, tous, sérieusement, les conséquences fâcheuses qu'entraînerait une indifférence coupable. Réparons le temps perdu, et attachons nos pensées aux intérêts nationaux, professionnels et scientifiques confiés à la mission de notre journal de médecine.

Sans parler de nos hôpitaux, qui offrent un champ d'obser-

vations immense, la pratique journalière, tant dans nos villes que dans nos campagnes, apporte un riche butin à une publication médicale ; et la presse médicale étrangère nous présente un auxiliaire respectable. Avec tous ces éléments de succès, sachons utiliser les enseignements de la science et daignons prendre des notes dans le *livre vivant* de l'humanité souffrante.

Quelle perspective attrayante et souriante attendrait notre journal si la moitié, seulement, des médecins canadiens-français de la Puissance faisaient le sacrifice de quelques heures de travail dans le cours d'une année, pour fournir à leur organe, chacun, un article sur un des nombreux sujets qui peuvent intéresser notre art !

A l'œuvre, et n'oublions pas que nous sommes les artisans de notre prospérité et de notre bonheur, comme nous pouvons être les auteurs coupables de notre propre ruine.

Sous l'empire de ces considérations, je me donnerai le plaisir de parler un langage que j'oublie, me reposant d'avance sur la bienveillance de mes confrères, spécialement de ceux de nos villes, dont le tympan n'est, peut-être, pas tout-à-fait sympathique aux mots : *Médecin de Campagne*.

L'isolement scientifique du médecin obligé d'exercer son art loin des grands centres, le cercle étendu de ses devoirs tracé par la main terreuse des maladies, et les longues courses qui absorbent les trois quarts de son temps, le condamnent, malgré son bon vouloir, à suivre le progrès d'un pas inégal, comme l'enfant suivant son père. Veuillez nous écouter, bienveillants confrères des villes, avec la permission de votre conscience médicale ; écoutez-nous parler sans être prévenus défavorablement par notre style pittoresque et gothique ; par les attentions que vous nous accorderez, nous vous étalerons les *trésors* de notre expérience avec la bonhomie du *sauvage* apportant au voyageur l'*or* dont il ignore la valeur. (!)

Accouchement...—En 1867, dans la nuit du 26 au 27 de Mars, j'étais appelé auprès d'une femme en couche, Marceline Sauvé, femme de Louis Brunette, paroisse des Cèdres. D'une constitution et d'un tempérament bien ordinaires,

cette femme s'était mariée en 1860, à un âge assez avancé et jouissait déjà de la réputation d'avoir des accouchements laborieux. En effet, en 1861 et en 1863, j'avais été appelé auprès d'elle (*après la sage-femme du Canton*,) et avais été obligé d'employer les Forceps dans le premier cas et le Seigle crigoté, dans le second. En 1867, à mon arrivée près de la malade, les eaux de *l'amnios* étaient écoulées depuis plusieurs heures, et les *douleurs* commencées depuis trois jours, d'après les déclarations officielles de la sage-femme et de la patiente. A première vue, celle-ci qui était de haute taille, ne paraissait pas souffrir, et offrait un abdomen rassurant, sous le rapport du développement ; mais la main appliquée sur la tumeur utérine, me fit constater qu'il y avait contraction de l'organe offrant un diamètre transversal qui me mit sur mes gardes. L'examen *per vaginam* me fit connaître un commencement de dilatation permettant à peine l'introduction de l'index qui ne put rien *établir* ; l'élévation de la partie qui se présentait rendant le toucher très difficile.

Comme la femme n'accusait aucun mouvement de l'enfant depuis longtemps, je me confiai à l'expectative, tout en soupçonnant une présentation du tronc. La main appliquée, de temps à autre sur l'abdomen, me confirma qu'il y avait contraction irrégulière, permanente, de la matrice ; et cependant la femme paraissait calme, et le jour arrivé, elle se mit à faire son petit ménage comme si rien ne fût ; il n'y avait que quelques contractions des muscles de la face qui me disaient quelquefois qu'il y avait exacerbation des douleurs de l'accouchement.

Suivant de près les progrès de la dilatation qui se faisait attendre, je pus entre sept et huit heures de l'avant-midi, m'assurer que j'avais affaire à une présentation du plan latéral droit, *céphalo-iliaque gauche*, l'occiput de l'enfant regardant l'aîne gauche de la mère, deux heures après, environ, je me préparai à faire la version ; car dans le cas actuel il m'était défendu de reposer quelque confiance dans les assertions de Denman.

Pas de version spontanée à espérer. J'introduisis ma main droite, *secundum artem*, que je pus faire parvenir sur le

plan antérieur du fœtus, après beaucoup de difficultés de la part de l'utérus qui était fortement contracté et de la mère, dont les mouvements et les gémissements contrastaient singulièrement avec l'état de calme dont elle avait paru jouir jusqu'à ce moment-là ; je fis une pause, puis je voulus diriger ma main vers l'extrémité pelvienne, mais les difficultés redoublèrent : sentant bien l'abdomen du fœtus, ma main heurtait une cloison faite par une contraction irrégulière de la matrice—seconde pause—puis faisant appel à toute mon *habileté*, je tentai l'introduction de ma main dans l'anneau que formait l'utérus et qui comprimait le corps de l'enfant vis-à-vis la région ombilicale. Vains efforts. Aux prières et aux cris perçants de la mère, je retirai ma main que j'avais pu cependant introduire jusqu'à l'articulation des phalanges avec le métacarpe.

N'ayant jamais rencontré un obstacle de cette nature, dans les quelques cas de version podalique que j'avais rencontrés depuis mon entrée dans la pratique, ma théorie s'embrouilla un instant, et je faillis perdre mon sang-froid, (si précieux).

Après une demi-heure de repos, environ, j'introduisis de nouveau ma main jusqu'au *détroit utérin*, puis, encourageant de mon mieux la malade, je tâchai de vaincre l'obstacle ; mais il me fallut faire des efforts qui m'étonnèrent, et lutter pendant longtemps contre la résistance de *l'anneau*, avant de pouvoir introduire ma main dans la *seconde chambre* de la matrice, où logeaient l'extrémité pelvienne et le placenta.

Un rayon d'espérance vint alors me fortifier ; mais, hélas ! la paume de ma main sentant bien la cuisse droite de l'enfant était incapable de la saisir, malgré les efforts réitérés et *consciencieux* ; vaincu moi-même par la douleur, je dus retirer cette main dont les mouvements impuissants m'avaient au moins rendu le service de constater que j'avais affaire à une singulière présentation du tronc. J'ai dit, tout-à-l'heure, que j'avais reconnu la position *céphalo-iliaque gauche*, l'occiput me regardant ; je n'étais pas dans l'erreur ; mais la main en s'acheminant péniblement vers l'extrémité pelvienne du *sujet à extraire* eût la faculté de rencontrer l'ombilic et de me dire franchement que ce point regardait le sommet

de la mère, et, arrivé à l'extrémité pelvienne elle m'assura, sans laisser prise au doute, que les parties génitales et les genoux de l'enfant regardaient l'aîne droite de la mère, de sorte que j'obtins la conviction fondée qu'il y avait une espèce de torsion du tronc.

Je demandai du secours et j'envoyai chercher mon confrère, Mr. le Dr. A. Valois, de Vaudreuil, qui, vû le mauvais état des chemins, n'arriva qu'au bout de trois heures, pendant lesquelles la malade put jouir d'un repos comparativement réparateur. Mon confrère, dans sa première tentative, ne fut pas plus heureux que moi. Nous tinmes conseil : il fut question de saignée ; il fut question de chloroforme (nous n'en avions pas) et nous nous décidâmes à administrer une forte dose de morphine. Au bout d'une heure et demie, n'ayant pu, ni l'un, ni l'autre, opérer la version, nous donnâmes de nouveau une dose de morphine plus élevée, convaincus, cette fois, que nous réussirions ; car l'*anneau utérin* était moins rigide. Me sentant trop abbattu, je priai mon confrère, une heure après cette seconde dose, de terminer l'accouchement ; mais la main de celui-ci, étant plus développée que celle qui trace ces lignes, réveilla les *colères* de l'utérus et le désespoir de la mère.

Je dus enfin terminer l'accouchement par la version pelvienne que je pus opérer, sans trop de difficultés, à notre grande satisfaction.

Le calme revenu, nous ne pûmes, mon confrère et moi, cacher notre étonnement, au sujet de cet accouchement qui venait de nous faire constater un véritable *enchatonnement* de l'*extrémité pelvienne*, et une *torsion* non moins équivoque du *tronc* de l'enfant, auquel il était encore très facile de faire reprendre la même position, en dehors du sein de sa mère. (L'enfant était mort).

Après avoir réparé nos forces à une table, que nous aurions désirée voir chargée des libéralités de la Société St. Vincent de Paul, nous nous séparâmes, en rendant hommage, avec Boherhave et Sydenham, à l'importance de l'opium et ses préparations.

Et une semaine après, la mère succombait à une Métrite puerpérale.

Maintenant, liberté à la critique, aux commentaires et aux remarques.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre dévoué,

DR. LÉONARD AGE. FORTIER.

St. Clet, 25 Novembre, 1871.

CORPS ÉTRANGER DANS LA VESSIE.

PAR LE DR. S. GAUTHIER, DE MONTRÉAL.

Le 6 Juin dernier, je fus consulté par une jeune femme de 24 ans, mariée depuis environ 4 ans, et sans enfants ; elle disait avoir une poignée de parapluie dans la vessie.

Etonné d'une pareille confiance, je lui demandai le détail de son aventure, ce qu'elle fit à peu près en ces termes :

“ Mon mari me disait souvent que je ne devais pas être
“ conformée comme les autres femmes, puisque je n'avais
“ pas d'enfants : cela me faisait de la peine, et je résolus de
“ m'enquérir, près des vieilles commères du village, de ce
“ qu'il fallait faire pour avoir de la famille, et comment
“ il fallait s'y prendre. Une d'elles me répondit qu'en effet
“ je n'étais pas faite comme les autres, et s'efforça de me
“ convaincre que les enfants se faisaient dans le passage de
“ l'urine.

“ Imbue de cette idée, je pris le moyen de découvrir ce
“ conduit : après avoir réussi dans mes recherches, je de-
“ meurai convaincue que j'étais une exception à la règle gé-
“ nérale.

“ Je me décidai à agrandir cette petite ouverture de la ma-
“ nière suivante : je pris une petite bouteille, plus petite que
“ mon petit doigt ; j'introduisis, avec douleur, une de ses ex-
“ trémités dans l'ouverture de l'urèthre ; j'employai ce
“ moyen plusieurs jours de suite, chaque jour avec moins de
“ difficulté, et, à la fin, avec une certaine jouissance.

“ Après avoir dilaté l'ouverture tour-à-tour, avec mes doigts, à partir du plus petit jusqu'au plus gros, je résolus d'augmenter la dilatation, en faisant usage de la poignée brisée d'un manche de parapluie en bois, que j'avais ramassée (sans penser que cette trouvaille me serait aussi funeste) sur le marché de la grande rue St. Laurent, il y a 4 ans.

“ Ce corps présentait à sa plus grosse extrémité, des angles aigus qui pouvait me blesser, je les taillai avec un couteau ; je commençai les mêmes manœuvres de dilatation, avec ce nouvel instrument, lui imprimant des mouvements circulaires pour suppléer à son manque de volume.

“ Mon travail, mes peines arrivaient à leur fin ; j'étais sur le point de dire à mon mari que désormais je serais une femme comme les autres, apte à la procréation, quand, dans un moment d'excitation, je laissai pénétrer ma pièce en bois trop avant dans la vessie, et elle me glissa des doigts.

“ Je fis d'inutiles tentatives pour l'extraire, en plongeant tout l'index dans mon ventre (dans la vessie) par l'ouverture que j'avais tant agrandie.

“ Je demeurai inquiète et résolus d'attendre l'œuvre de la nature, c'est-à-dire, l'émission des urines ; j'avais l'espoir que cette opération me débarrasserait du corps étranger.

“ Vain espoir ! les douleurs me rougeaient dans le bas ventre ; les urines passaient sanguinolentes, goutte par goutte, à chaque instant ; mon appétit se perdait ; je n'avais plus de sommeil ; le cours des matières fécales était complètement suspendu.

“ Mon mari et moi, nous décidâmes d'aller quérir les soins du médecin du village.

“ Celui-ci, après avoir entendu mon histoire, secoua la tête et prescrivit quelque chose qui ne me donna aucun soulagement. Quelques jours après, je le visitai de nouveau ; je lui dis que j'allais mourir, s'il ne trouvait pas un moyen de me guérir. Il répondit que, n'ayant pas les instruments convenables pour faire l'opération, il me conseillait de me rendre en ville, où je trouverais des médecins qui feraient l'opération nécessaire. ”— C'est le huitième jour, après sa mésaventure, que cette dame est venue me consulter.

Jugez de son état de faiblesse, et de souffrances ; tous ses traits étaient décomposés.

Ayant à expédier d'autres patients, je du la faire attendre quelques minutes avant de savoir le sujet de sa visite. Pendant ce court intervalle, elle ne put résister au besoin de rendre ses urines.

Ayant des doutes sur la véracité complète du fait relaté ci-dessus, je dirigeai mes examens du côté du vagin et du rectum ; n'ayant rien découvert, il fallut bien explorer la vessie, et admettre que le corps étranger était logé dans ce dernier organe, (comme elle disait dans son langage vulgaire, *dans le passage de devant.*)

Le tintement métallique de la sonde, sur un corps dur, ne me laissant aucun doute, j'introduisis le long forceps à polype, et je saisi le corps étranger par son milieu.

Il était placé en travers, dans le plus grand diamètre de la vessie, sa partie convexe touchant la face interne du pubis.

Après l'avoir tiré à l'ouverture de l'urètre, je reconnus aussitôt l'impossibilité de le faire sortir dans cette position ; je l'abandonnai pour le saisir par une de ses extrémités ; je l'approchai de nouveau près de l'ouverture de l'urètre, et je le sentis s'arrêter sur le pubis.

Alors j'introduisis l'index de la main gauche dans la vessie, je produisis un mouvement de bascule qui plaça le corps étranger dans la direction de l'ouverture :

Dans cette position, je n'eus plus aucune difficulté d'en faire l'extraction.

La Cystite aigüe, qui, en outre des symptômes communs à cette maladie, était accompagnée d'une éruption pustuleuse sur toute la surface de l'abdomen, céda facilement par le traitement ordinaire.

Quelques jours après l'opération, la santé de la femme se rétablit, et elle m'a dit depuis, n'éprouver aucun inconvénient.

Mesure de la poignée de parapluie extraite de la vessie de Dame XXX. Longueur, 2 pouces, $5\frac{1}{4}$ lignes ; Circonférence,

2 pouces, 7½ lignes ; Grand Diamètre, 11 lignes ; Petit Diamètre, huit lignes. Ce spécimen peut être vu à la Pharmacie Française du Docteur S. Gautier, vis-à-vis le Marché, No. 190. Rue St. Laurent.

HOTEL-DIEU.

L'Hotel-Dieu de Montréal, fondé en 1642, par Melle. Jeanne Mance, quoique très modeste dans ses commencements, est devenu, après des revers successifs, un vaste établissement, qui est tout à la fois une gloire pour la religion et pour le pays. Les malades en grand nombre y viennent tous les jours chercher le soulagement à leurs souffrances, et leur santé perdue.

Pour pouvoir apprécier toute son importance, et avoir une juste idée du bien qu'il fait, il faudrait connaître le nombre de malades qu'il reçoit par année, leurs maladies, les opérations qu'on y fait, les guérisons et les insuccès.

Par les Statistiques de cette année, on voit que depuis le mois de Janvier dernier au mois de Novembre, il y a eu 2202 malades admis à l'hôpital ; sur ce nombre, 1560 furent guéris, 443 non guéris, 65 incurables, et 135 décès. On a fait un nombre assez considérable d'opérations dans cette espace de temps ; mais comme jusqu'à présent on n'a pas suivi un système régulier de classification, il est presque impossible d'en faire un compte rendu satisfaisant. On peut faire la même observation pour les autres maladies : c'est pourquoi je dois réclamer l'indulgence de mes lecteurs pour le tableau que je présente ci-dessous. J'espère que, malgré son imperfection, il donnera un peu de satisfaction, au moins, par sa nouveauté. L'année prochaine il sera plus complet, plus régulier. Je suis heureux de pouvoir ajouter, que les Sœurs toujours pleine de dévouement, se proposent de donner aux Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal qui ont la direction du département médical de l'Hotel-Dieu, toutes les facilités possibles, pour leur permettre de placer leur hôpital sur un pied qui ne laissera rien à désirer.

TABLEAU des Maladies traitées à l'Hotel-Dieu depuis le mois de Janvier 1871, au mois de Novembre dernier.

Maladies.	Nombre de Cas.	Maladies.	Nombre de Cas.
Asthme.....	6	Entropion.....	4
Anasarque.....	5	Ectropion.....	3
Ascite.....	5	Erysipèle.....	16
Appoplexie Pul.....	2	Exanthème.....	6
Abcès.....	26	Epilepsie.....	9
Angioloécite.....	4	Euterite.....	10
Abcès Scrof.....	2	Entero colite.....	1
Appoplexie.....	1	Engelure (pied).....	3
Amenorrhéo.....	17	Emphy sème pulm.....	1
Anémie.....	33	Endocardite.....	1
Amygdalite.....	19	Fièvres.....	60
Arthrite.....	5	Fièvres typhoïdes.....	4
Albugo.....	4	Fièvres intern.....	10
Bronchite.....	131	Fistule.....	6
Blépharite.....	4	Fistule, V. V.....	1
Blennorrhée.....	8	Fracture.....	12
Brûlure.....	11	Furoncle.....	4
Bee-de-Lièvre.....	2	Fièvres Scarlat.....	1
Cephalagie.....	9	Gastrite.....	4
Cataracte.....	10	Gastr. Embarras.....	215
Cystite.....	9	Gangrène P.....	1
Colite.....	1	Hépatalgie.....	2
Cornéite.....	10	Hépatite.....	13
Chorée.....	4	Hypertrophie, Cœur.....	7
Carie.....	4	Hernie.....	4
Cholera (pays).....	1	Hernie étranglée.....	2
Cholera (A).....	1	Hydropisie.....	6
Cérébrite.....	5	Hémorrhoides.....	6
Coqueluche.....	1	Hémoptysie.....	6
Coxalgie.....	3	Hystérie.....	12
Chlorose.....	7	Hypochondrie.....	1
Cancer.....	12	Herpès.....	7
Cancer, uter.....	1	Hémorrhagie.....	1
Contusion.....	24	Iritis.....	3
Constipation.....	7	Impetigo.....	6
Coryza.....	3	Ictère.....	7
Colique.....	5	Ischurie.....	2
Cardite.....	26	Kyste, Ov.....	4
Cholérine.....	10	Lupus.....	4
Dyspnée.....	4	Leucoma.....	1
Débilité.....	42	Lumbago.....	6
Diarrhée.....	23	Leucorrhée.....	5
Dyspepsie.....	37	Lèpre.....	1
Dyssentérie.....	19	Laryngite.....	1
Delirium trem.....	6	Manie.....	8
Dislocation.....	2	Monomanie.....	2
Entorse.....	2	Métralgie.....	12
Epistaxis.....	1	Métrorrhagie.....	1

Myopie.....	1	Prurigo.....	3
Méningite.....	6	Pterygium.....	1
Méningite Spinal.....	2	Polype utérin.....	1
Métrite.....	4	Rhumatisme chro.....	84
Névrose.....	10	Rhumatisme aigu.....	6
Nécrose.....	3	Retrov. uter.....	2
Otite.....	8	Strabisme.....	2
Ophthalmic.....	46	Strict. U.....	1
Orchite.....	3	Squirrhe.....	4
Ozène.....	2	Synovite.....	2
Ossifi: arter.....	4	Scrofules.....	3
Pleurisie.....	6	Stomatite.....	1
Pleurodynie.....	9	Syph. second.....	6
Pleuropnomonie.....	9	Scabies.....	2
Pneumonie.....	6	Synov. chr.....	1
Phthisie.....	49	Strict. rect.....	1
Péricardite.....	5	Tinea Capitis.....	8
Paralysie.....	19	Tympanite.....	3
Péritonite.....	3	Torticolis.....	2
Prolap: Uteri.....	7	Tumeur.....	7
Panaris.....	7	Tenotomie.....	3
Paracentese.....	3	Ulcères.....	49
Psoriasis.....	5	Ulcères, S.....	10
Plaies.....	21	Vieillesse.....	90
Polype nasal.....	4	Variole.....	183
Phlegmon.....	4	Vers.....	
Paraplegie.....	6	Varice.....	
Partus.....	3	Vertuge.....	31
Pied bot.....	1		

N. B.—Cette liste n'a rapport qu'aux malades qui, au mois de Novembre, ne se trouvaient plus sous les soins des médecins.

J. P. ROTTOT.

Montréal, Janvier 1872.

TUMEUR PELVIENNE.

HOTEL-DIEU.—CLINIQUE DU DR. MUNRO.

Rapporté par J. H. LaRoche, Etudiant en Médecine.

Ce cas mérite d'attirer l'attention des médecins sous plusieurs rapports, mais surtout parce qu'il servira à démontrer avec quelle apparence de vérité, les symptômes peuvent simuler une maladie qui n'existe pas le moins du monde, et combien il est difficile parfois, sinon impossible de faire un véritable diagnostique.

Une jeune personne du nom de Ada Thibaudeau, âgée de vingt ans, était affectée depuis plusieurs années de bronchite tuberculeuse et menacée par hérédité de phthisie pulmonaire. Dans le cours du mois de Juillet dernier, elle se présenta à l'office d'un des professeurs de l'Université Victoria, se plaignant d'une douleur assez intense qui avait son siège principal dans l'articulation coxofemorale, et qui se répandait jusque dans le genoux.

La malade n'avait fait aucune chute, ni reçu aucun coup. Se basant sur la théorie du tuberculosis, et sur la connaissance qu'il avait de la constitution de la patiente, le médecin crut à l'existence d'une coxalgie déjà passée à son second degré. La douleur étant très intense, il fit usage de calmants à des doses assez élevées et eut aussi recours à l'iodure de potassium.

La maladie continuant toujours ses progrès, la patiente se décida à entrer à l'Hôtel-Dieu où elle fut reçue le quatre Octobre dernier. L'examen du cas fut fait assez succinctement, car la malade ne voulait se soumettre à aucune opération à cause de la douleur intense que lui causait le moindre atouchement. Dirigés aussi par cette prédisposition apparente à la phthisie tuberculeuse, et par l'ensemble des symptômes, les médecins partagèrent l'opinion de celui qui, le premier, avait déjà traité la maladie ; et ils décidèrent que l'on avait affaire à un cas de coxalgie. Tous les symptômes généraux et locaux venaient en effet à l'appui de ce diagnostic : les muscles étaient dans un état de contraction très forte, le membre fléchi en dedans, le pli périnéal plus bas du côté affecté que du côté sain, le pli anal ainsi que l'apophyse épineuse supérieure antérieure de l'ileum étaient dirigés vers le côté affecté, la fesse visiblement déprimée, et l'angle d'inclinaison du bassin beaucoup plus prononcé. La douleur très vive s'aggravait encore par le moindre mouvement, la moindre pression, cette douleur se transmettait sympathiquement jusque dans l'articulation du genoux par la distribution des branches du nerf obturateur.

Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi et la pauvre malade, pour calmer ses douleurs, fut réduite à faire usage des calmants

les plus énergiques, et à des doses très élevées. Vers les premiers jours de Novembre, les médecins ne constatant aucun changement apparent, si ce n'est, un plus grand état de faiblesse, se décidèrent à faire usage du chloroforme, afin de constater plus directement l'existence de la maladie soupçonnée et de pratiquer les opérations exigées en pareilles circonstances.

Mais quelle ne fut pas leur surprise, lorsque tous les muscles de la vie de relation étant dans un état de relâchement parfait, ils purent placer le membre affecté dans sa position naturelle, l'étendre autant que l'autre et faire exécuter à la cuisse ses différents mouvements. L'examen fut poussé plus loin, et bientôt la prétendue coxalgie se changea en une tumeur ferme, immobile, ayant son siège dans la fosse iliaque gauche et qui par la pression qu'elle exerçait sur les parties environnantes, donnait au côté affecté une apparence telle, que tout indiquait, comme nous l'avons déjà vu, une coxalgie à son second degré.

Tant il est vrai qu'il ne faut pas toujours se plier aux caprices des malades, et que l'on doit avoir recours à toutes les ressources de l'art afin de bien diriger son diagnostic sans quoi l'on s'expose à tomber facilement dans l'erreur.

Ne connaissant pas de quelle nature pouvait être cette tumeur, on eut de nouveau recours à la médication expectante : les calmants furent continués et l'on tenta les applications émollientes pour tâcher d'amener la suppuration. Pendant quelques jours, ce traitement fut continué sans aucun succès apparent, et alors les médecins décidèrent d'explorer la tumeur afin d'en reconnaître la nature : le trocart fut donc introduit dans la partie affectée et au lieu de pus l'on ne vit sortir de la plaie que des matières sébacées de consistance caséuse, ce qui parut confirmer l'opinion émise d'abord que l'on avait affaire à un développement de tubercules. Une mèche fut introduite dans l'ouverture pratiquée sur la tumeur, les applications émollientes furent continuées ; mais depuis quelques jours, la plaie s'est entièrement fermée, la malade dit que ses douleurs vont toujours croissantes, son appétit, son sommeil son nuls ; elle dépérit à

vu e d'œil; en effet, la fièvre hectique s'est emparée d'elle et viendra bientôt mettre fin à ses souffrances; alors l'autopsie nous permettra de vous dire dans un autre numéro, la nature de la tumeur, son point d'attache, et la cause des douleurs dans l'articulation et la jambe.

OPÉRATION DE LA LITHOTOMIE.

RAPPORTÉ PAR CHS. FILIATREAU, ÉT. MÉD.

Le 23 Octobre dernier, notre savant professeur, le Dr. Munro faisait, pour la cent cinquantième fois, une de ces belles opérations qui lui ont acquis une réputation presque sans rivale en ce pays. Le nom du Dr. Munro est tellement identifié aux progrès chirurgicaux des trente dernières années, que l'histoire de sa vie serait celle de la chirurgie canadienne depuis cette date.

Les professeurs de l'Université Victoria, ainsi que la plupart des élèves, étaient réunis dans la salle d'opération de l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour assister à l'opération de la taille.

Un vieillard de soixante-et-dix ans, du nom de François Chartrand, demeurant au Village St. Jean Baptiste, souffrait depuis quatre ans de douleurs très aiguës dans la vessie. Il dit avoir passé du sang dès les premiers jours de la maladie, et, durant les deux dernières années surtout, l'émission des urines, devenue de plus en plus difficile et douloureuse, ne s'effectuait qu'à force de manipulations et toujours en très faible quantité. Las de souffrir, il vint à l'Hôpital, le 22 Octobre dernier, demander à la chirurgie le mieux qu'il n'avait pu obtenir d'ailleurs.

Après un court examen, le Dr. Munro constata la présence d'un calcul dans la vessie et annonça qu'il en ferait l'extraction dès le lendemain.

Assisté du Dr. Beaubien, qui tenait la sonde, le Dr. Munro pratiqua l'opération latérale, et fit l'extraction d'un calcul pesant une once, long de deux pouces et demi, d'un pouce et demi d'épaisseur latérale et de forme ovoïde. La difficul-

té de l'opération, en cette circonstance, consistait surtout dans l'épaisseur du périnée qui était de plus de trois pouces. Du second coup de scapel cependant le chirurgien parvint à la vessie ; l'extraction demanda toute la force de ces deux bras. Le patient fut ensuite soumis à un régime doux et léger. La plaie ne fut assujettie qu'à un pansement simple. Aucun instrument ne fut mis dans la plaie pour faire écouler les urines, comme cela se faisait autrefois. Coutume rejetée comme mauvaise et retardant la guérison ; la compliquant souvent par la présence de ce corps étranger, nuisant à l'union des bords de la plaie. Les urines reprirent leur passage naturel le 17ème jour et continuèrent depuis ce temps, à s'écouler par la verge.

Pendant tout le temps de la convalescence, à part quelques petits élancements durant les premiers jours, aucune douleur un peu vive, aucune inflammation ne vinrent tourmenter le patient, ni déranger son sommeil. Si bien que quatre jours après l'opération il demandait à retourner chez lui. Cette permission lui fut accordée le 27 Novembre. Alors parfaitement guéri, il reprit, alerte et joyeux, le chemin de ses pénates, bénissant la mémoire de celui qui l'avait arraché à une mort aussi certaine que prochaine.

Je le rencontrai dans les premiers jours de Décembre, se promenant dans les rues du Village St. Jean-Baptiste, et se portant, disait-il, mieux qu'il n'avait jamais été.

Société Médicale de Montréal.

Nous publions ci-après les rapports des différentes assemblées qui ont eu lieu à Montréal dans le but de fonder une Association parmi les médecins parlant la langue française. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ce mouvement rencontre toutes nos sympathies comme celles de tous les vrais amis de la science.

Tout ce qui tend à élever le niveau de la Profession Médicale et à lui faire prendre dans la société la place honorable

qui lui revient de droit, recevra toujours notre concours le plus empressé. Déjà dès les premières réunions convoquées dans le but de fonder le journal de médecine, l'idée de former une association, avait été émise plusieurs fois et avait rencontrée l'assentiment générale. Après avoir réussi par la bonne entente et des efforts généreux à fonder un journal de médecine sur des bases solides, les membres de la Profession Médicale se sont réuni de nouveau et ont réusis à fonder une société propre à cimenter l'union qui doit exister entre eux. Le but de la société tel que développé dans la constitution est le suivant :

1^o. De cimenter l'union qui doit régner entre les membres de la Profession Médicale.

2^o. De fournir aux médecins un motif de réunion et l'occasion de fraterniser et de se mieux connaître.

3^o. De s'instruire mutuellement par des lectures, des discussions et des conférences scientifiques.

4^o. D'engager tous ceux qui en feront partie à pratiquer mutuellement tout ce que l'honneur et la fraternité prescrivent aux membres d'une même profession.

La Société se compose de membres actifs, correspondants et honoraires. Tout médecin soit de la ville soit de la campagne peut devenir membre actif en faisant présenter son nom. La contribution annuelle est d'un dollar.

Tout médecin résidant en dehors de la ville de Montréal peut être admis membre correspondant mais il est tenu avant son admission de faire une lecture ou d'envoyer à la Société un travail sur quelque sujet scientifique. Les membres honoraires et correspondants peuvent assister aux assemblées et prendre part aux discussions ; mais ils ne sont pas soumis aux contributions et n'ont pas le droit de voter.

Nous espérons qu'un grand nombre de médecins profiteront des avantages que présente la Société Médicale et se feront inscrire comme membres actifs ou correspondants. Pour notre part nous comptons enrichir nos pages de matières intéressantes fournies par cette Société. Les cas rapportés devant l'association se trouvant enrichies par les observations des membres de l'assemblée, acquerront par là-même

une plus grande valeur. Nous donnerons aussi le résultat des discussions qui auront probablement lieu sur les rapports des médecins entre eux, avec les malades et avec le public. La diffusion d'idées saines sur ces différents objets ne peut que sauvegarder la dignité de la Profession Médicale.

A une assemblée convoquée dans le but de fonder à Montréal une association parmi les médecins parlant la langue française, et tenue à l'École de Médecine le 5 Octobre 1871, furent présents les Drs. J. G. Bibaud, A. Dugas, J. C. Poitevin, A. B. Larocque, J. W. Mount, Edouard Desjardins, A. T. Brosseau, C. Dubuc, E. P. Lachapelle, J. P. Rottot, A. Dagenais, L. J. P. Desrosiers, L. Quintal, S. Martineau, G. Grenier.

Le Dr. J. G. Bibaud fut nommé Président et le Dr. G. Grenier, Secrétaire.

Les résolutions suivantes furent adoptées unanimement :

Proposé par le Dr. L. J. P. Desrosiers, secondé par le Dr. A. Dagenais :

Que les Drs. J. G. Bibaud, Hector Peltier, A. Dugas, Ed. Desjardins, J. W. Mount, C. Dubuc, A. T. Brosseau, E. P. Lachapelle et Georges Grenier forment un comité pour asseoir les bases de la constitution d'une Société Médicale et préparer les règlements.

Proposé par le Dr. A. Dagenais, secondé par le Dr. C. Dubuc :

Que le comité fasse rapport à une assemblée qui sera tenue jeudi le 26 Octobre.

Des remerciements sont votés au Président et au Secrétaire et l'assemblée est ajournée.

GEORGES GRENIER,
Sec. pro temp.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTRÉAL.

A une assemblée de médecins tenue à l'École de Médecine le 26 Octobre dernier, dans le but de considérer le rapport du Comité nommé à la réunion du 5 Octobre pour rédiger les règlements devant servir de base à la constitution d'une association médicale furent présents : Les Drs. Hector Pel-

tier, J. E. Coderre, J. P. Rottot, A. P. Brosseau, A. Dagenais, A. Ricard, A. B. Larocque, A. Rollin, J. W. Mount, L. J. Desrosiers, C. Dubuc, E. P. Lachapelle, L. A. E. Desjardins et Georges Grenier.

Le Dr. J. P. Rottot fut élu Président et le Dr. Georges Grenier, Secrétaire.

Le Secrétaire donna lecture du rapport du comité relatif à la constitution, lequel fut discuté clause par clause et adopté avec quelques amendements.

Les résolutions suivantes furent ensuite adoptées :

Proposé par le Dr. Hector Peltier, secondé par le Dr. L. A. E. Desjardins :

Que le rapport du Comité soit adopté.

Proposé par le Dr. L. J. P. Desrosiers, secondé par le Dr. E. P. Lachapelle :

Que la première assemblée de la Société Médicale de Montréal ait lieu mercredi le 8 Novembre prochain, pour l'élection des officiers.

Proposé par le Dr. J. W. Mount, secondé par le Dr. A. Rollin :

Que tous les membres qui auront donné leur nom et payé leur contribution annuelle au Secrétaire avant l'assemblée du 8 Novembre soient considérés comme les membres fondateurs de la Société.

Proposé par le Dr. A. Dagenais, secondé par le Dr. A. B. Larocque :

Que les Drs. J. W. Mount et A. Ricard pour la Division Est ; A. B. Larocque et E. P. Lachapelle pour la Division Centre ; et A. P. Brosseau et C. Dubuc pour la Division Ouest soient nommés pour solliciter l'adhésion des Médecins de leur division respective à la Société Médicale.

L'assemblée s'ajourna alors après un vote de remerciements à Mr. le Président et au Secrétaire.

GEORGES GRENIER,
Secrétaire Pro-temp.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTRÉAL.

Séance du 8 Novembre 1871.

A une assemblée des médecins tenue le 8 Novembre à l'École de Médecine en conformité d'une résolution passée à une assemblée tenue le 26 Octobre dernier furent présents : Les Drs. J. Emery Coderre, A. Dugas, J. W. Mount, L. A. E. Desjardins, A. T. Brosseau, C. Dubuc, A. B. Larocque, E. P. Lachapelle, Georges Grenier, J. C. Poitevin, Ls. B. Durocher, Albert P. O. Vilbon, C. O. Bruneau, A. Rollin, J. P. Rottot, J. M. A. Perrin, A. A. Meunier, Luc Quintal, B. H. Leblanc, P. E. Plante, A. Dagenais, L. J. P. Desrosiers.

Le Dr. Coderre fut appelé à présider l'assemblée et le Dr. Grenier à agir comme secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 26 Octobre dernier fut lu et adopté.

Le Secrétaire donna lecture de la Constitution et des Règlements de la Société Médicale, et les médecins présents apposèrent leur signature au bas de cette constitution.

Il fut proposé par le Dr. J. W. Mount, secondé par le Dr. A. Dagenais, que le temps pour recevoir les noms des médecins désirant faire partie de la Société soit prolongé et que tous les médecins qui signeront leur nom au bas de la Constitution d'ici à la date de la prochaine séance soient considérés comme les membres fondateurs de la Société. Adopté.

L'assemblée ayant été convoquée dans le but d'élire les officiers de la Société, l'on procéda alors à leur élection au scrutin secret.

Il fut proposé par le Dr. A. Dagenais, secondé par le Dr. L. J. P. Desrosiers, que les Drs. A. Dugas et E. P. Lachapelle soient nommés scrutateurs. Adopté.

Le dépouillement du scrutin donna le résultat suivant :

Président.....	Dr. J. E. Coderre
1er. Vice-Président.....	“ J. W. Mount.
2d. Vice-Président.....	“ A. B. Larocque.

Secrétaire-Trésorier.....	“ Georges Grenier
	“ C. O. Bruneau.
	“ A. Dugas.
Comité de Régie.....	“ C. Dubuc.
	“ L. J. P. Desrosiers.
	“ Arthur Ricard.

Les Drs. Coderre, Mount et Larocque exprimèrent leurs remerciements à l'assemblée pour la confiance dont on les honorait et promirent le concours cordial de leur bonne volonté, de leur expérience et de leurs efforts pour assurer le succès de la Société Médicale. Le Dr. J. W. Mount soumit alors à l'examen de l'assemblée une pièce pathologique et promit de donner à la prochaine séance un rapport du cas tel qu'observé par lui.

Il fut proposé par le Dr. A. Dugas, secondé par le Dr. E. P. Lachapelle que des remerciements soient votés aux journaux la *Minerve*, le *Nouveau-Monde* et le *Pays* pour avoir bien voulu annoncer gratis les différentes assemblées et au représentant de la *Minerve* pour l'intérêt qu'il a manifesté à la Société Médicale en assistant à toutes les séances.

L'assemblée s'ajourna alors après un vote de remerciements à M. le Président et au Secrétaire.

GEORGES GRENIER,
Secrétaire pro-temp.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTRÉAL.

Séance du 22 Novembre 1871.

Présidence du Dr. J. E. Coderre. Officiers présents : Drs. J. W. Mount, A. B. Larocque, O. Bruneau, A. Ricard et G. Grenier.—Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. Le Secrétaire fait rapport que les Drs. H. Peltier, A. Ricard, A. Deschamps, D. Bondy, E. Robillard, de Montréal, sont devenus membres fondateurs en se conformant aux règlements.

Le Dr. J. W. Mount met sous les yeux de la société une môle et lit en même temps l'observation de ce cas qui donna lieu à une discussion à laquelle prirent part les Drs. Bruneau, Rottot, Ricard, Larocque, Plante, Brosseau et Grenier.

M. le Président et Messieurs,

Pour me rendre au désir des membres de la Société Médicale exprimé à la séance du 8 Novembre dernier, je vous donnerai, ce soir, des détails circonstanciés sur le cas rare dont je vous ai fait part en quelques mots à cette même séance. Si je trouve le cas extraordinaire et intéressant pour moi-même et pour plusieurs d'entre vous, ce n'est pas tant par la forme, le volume, ou par la nature même de ce produit-modèle, mais bien plutôt par le temps qui s'est écoulé depuis sa formation jusqu'à son expulsion, et par les circonstances qui l'ont accompagné. N'ayant pas eu le temps d'examiner d'une manière attentive ce produit que j'appellerai en attendant môle ou faux-germe, j'ai cru devoir le confier à notre digne Président, pour en faire l'examen et l'exposer à la discussion, à la séance de ce soir. Pour le moment, je me contenterai de vous en faire l'historique. J. P., épouse de J. F., est âgée de 30 ans et réside en cette ville. Elle a eu quatre enfants, dont trois à terme, et un, le deuxième, à six ou sept mois. Dans ce dernier cas, une hémorrhagie assez grave avait précédé de trois semaines l'accouchement. Les douleurs ont duré neuf jours avant l'expulsion d'un fœtus qui a vécu 18 heures. Cette femme est petite, faible, d'un tempérament lymphatico-nerveux. Elle voyait ses règles tous les mois, excepté quand elle était enceinte et quand elle nourrissait ses enfants. Dans le cas actuel, ses menstrues ont paru pour la dernière fois, le 12 août 1870.

Quelques jours après, elle ressentait les mêmes symptômes de ses grossesses précédentes, tels que : perte d'appétit, nausées, vomissements, faiblesse, etc. Son corps augmentant graduellement de volume jusqu'à cinq mois et ne sentant pas encore les mouvements de l'enfant, elle s'adressa à moi pour en connaître la raison. Ne voyant là rien qui nécessita l'intervention de l'art, je la tranquillisai, lui dis d'attendre avec patience, quebientôt la chose se décidera et tout ira pour le mieux. A dater de cette époque, elle s'aperçut que son corps diminuait de volume graduellement, jusqu'à ce qu'il fut presque à l'état normal. Au mois de Mai dernier, faisant à

peu près neuf mois après qu'elle se fut crue enceinte, elle ressentit de fortes douleurs à l'abdomen, aux reins et aux jambes pendant deux jours. Croyant que c'était le retour de ses règles supprimées depuis le 12 Août de l'année dernière, qui s'annonçait, elle n'a pas cru devoir m'en informer et tout en est resté là.

Ces douleurs passées, excepté la faiblesse et un certain malaise continuel, elle a continué d'être passablement bien jusqu'au 6 Août dernier où, après de légères douleurs, elle a remarqué qu'elle perdait une eau roussâtre sans mauvaise odeur qui a duré pendant un mois. Alors l'écoulement prit plus de consistance, ayant le caractère des règles ordinaires, et rendant une odeur désagréable qui n'a pris le caractère de la putréfaction que six jours avant sa délivrance. A cette époque, dans les premiers jours de Septembre ayant remarqué une tumeur dans l'hypocondre gauche suivie quelques jours après d'un développement subit et insolite de l'abdomen, elle s'adressa à moi de nouveau. Par le toucher vaginal, je constatai l'existence d'un corps dur, inerte qui pressait sur le fonds de la matrice, son col non dilaté, étant rejeté en arrière. Par l'examen externe, j'ai trouvé l'abdomen développé comme chez une femme enceinte de 5 à 6 mois, mais son état de mollesse accusait plutôt un développement de gaz, suite d'un certain degré de putréfaction qui devait exister à l'intérieur de la matrice. N'apercevant aucun signe de dilatation, et ayant raison de craindre qu'en intervenant je pouvais causer un plus grand mal, les symptômes ne l'exigeant pas, je calmai ses craintes en l'assurant que la nature se débarrasserait tôt ou tard de ce qui lui était nuisible.

Dans la soirée du 4 Novembre, je fus mandé en grande hâte auprès d'elle et je la trouvai en proie aux plus atroces douleurs. Ces douleurs étant continuelles, et n'apercevant encore aucun signe de dilatation, j'ai dû lui donner un calmant. Pour remédier à l'odeur infecte qui s'échappait alors du vagin, j'ordonnai l'injection de substances émollientes, aromatiques et désinfectantes.

Le 5 au matin, les douleurs, après avoir cessé pendant

deux heures, ont repris avec la même intensité. Dans l'impossibilité de produire la moindre dilatation du col utérin, j'appliquai l'Extrait de Belladonne, j'ordonnai un calmant et fis continuer les injections. Les douleurs, un peu modérées durant le jour, sont revenues le soir pour durer toute la nuit sans amener la dilatation. Cette persistance des douleurs qui s'irradiaient dans ses membres, son teint cachectique et la présence de cette tumeur que je pouvais sentir à travers les parois de la matrice, me firent craindre que j'avais affaire à un cancer de cet organe.

Dans la journée du 6, j'ai pu constater un commencement de dilatation, et l'apparition à l'ouverture du col, d'un corps étranger. Comme la veille, les douleurs avaient en partie cessé durant le jour pour reprendre le soir et durer toute la nuit.

Fixé d'une manière à peu près positive sur la nature du cas, j'ai pu donner à la pauvre malade l'assurance qu'elle serait bientôt délivrée de ce qui l'incommodait depuis si longtemps et qu'ensuite la santé lui reviendrait. La journée et la nuit du 7 se sont passées comme les précédentes, la dilatation augmentant graduellement, mais lentement. J'essayai à plusieurs reprises, durant ce temps, de faire l'extraction de ce corps étranger, au moyen de la manipulation et à l'aide d'une pince à faux-germe, je ne pus en obtenir que quelques fragments. Je n'ai pas cru devoir insister davantage, le col conservant encore trop de rigidité. Le matin du 8, la dilatation du col ayant acquis la grandeur d'une pièce de cinquante centins, je réclamai l'assistance de mon ami le Dr. Ricard qui, comme moi, constata l'état favorable du cas, et l'expulsion probable du produit morbide dans quelques heures, par les seuls efforts de la nature. Les douleurs qui avaient encore en partie cessées durant le jour reprirent avec la plus grande intensité sur les 6 heures et à 7½ heures j'avais la satisfaction d'opérer l'extraction—la nature en faisant en grande partie les frais—de ce produit que j'ai eu l'honneur de vous présenter pour examiner à notre séance du 8 Novembre dernier. Une grande quantité de gaz et de matière sanieuse se sont échappées à la suite de cette expulsion.

. Avant comme après la délivrance, j'ai du tenir cette malade sous un régime stimulant et tonique pour soutenir ses forces affaiblies et continuer les injections aromatiques et désinfectantes pour la débarrasser de cette odeur infecte qui aurait pu amener des accidents putrides par son absorption. Aujourd'hui, j'ai la satisfaction de vous dire qu'elle est en parfaite convalescence.

J. W. MOUNT, M. D.

A continuer.

CHRONIQUE.

Faire une chronique médicale peut paraître chose assez facile, à première vue : je conseille à celui qui pense ainsi d'en essayer un peu. Voilà bientôt dix minutes que je chauffe ma machine, sans autre résultat que dix lignes d'un mérite douteux, que je me suis empressé de biffer, plus un énorme pâté qui dort sur ma page.

Je l'avoue de suite, roues et cylindres sont rouillés jusqu'au centre, et je ne suis pas loin de croire que tout cet engin, que j'osais appeler *mon appareil littéraire*, n'est plus guère bon, faute d'usage, qu'à rédiger des formules pour les patients qui ont la bonté de s'adresser à ma littérature. Et pourtant, il faut une chronique à tout prix ; plusieurs prétendent qu'un journal soucieux de son honneur, fut-il médical, ne saurait s'en passer. Qu'est-ce qu'une chronique ordinaire ? Un babil léger ou sérieux sur les hommes et les choses du jour présent, mêlé d'un grain de sel fin, et d'un peu de médisance, si c'est possible. Mais une chronique médicale est bien autrement onéreuse : faire descendre les fils d'Hyppocrate de leur gravité professionnelle, les forcer à dérider un instant leurs fronts solennels, les distraire des hautes préoccupations du moment, voilà une tâche capable d'effrayer le courage le plus téméraire.

Si donc je réclame, pour ces premières lignes, l'indulgente bienveillance des lecteurs de *l'Union Médicale*, je déclare

que c'est autant à cause de la haute importance de leur position et de leur caractère que par une juste défiance de mes capacités.

..

Les développements immenses donnés aux sciences modernes ont fait dire à un écrivain que Dieu semblait trouver l'homme assez mûr, pour lui laisser pénétrer une partie de ses secrets. En effet, ce dernier doit se sentir fier en présence des conquêtes immenses faites dans le champ de la science, depuis cinquante années. A cette époque, il lui fallait, pour se déplacer, se servir de ses jambes, monter en voiture ou déployer sa voile aux vents ; sa pensée écrite prenait un an à faire le tour du monde, le séjour sur la terre et l'eau lui était seul connu ; il n'empruntait sa force que de lui-même ou à peu près, son pouvoir était borné par mille obstacles encore insurmontés.

Aujourd'hui, quel changement ! il franchit l'espace plus rapide que l'oiseau qui fuit, il s'arrête pour jeter sa pensée, comme la foudre, à des milliers de lieues, il parle à l'oreille de son semblable d'un coin de l'univers à l'autre, puis il va, plus hardi que l'aigle, défilier les astres par delà les nuages. Ici il combine les éléments, pour en obtenir une force irrésistible, là il imprime sur la toile, dans un rayon de lumière, les plus vastes scènes de la création. Sous l'effet de ses puissantes machines, le cuivre, le fer, tous les métaux se tordent, s'effilent, se contournent, avec la rapidité de l'éclair. Il lance dans les abîmes de la mer, le fil qui relie les mondes, il dompte l'océan, il se rit des tempêtes, il étend à tout sa royauté suprême.

Mais il est un terrain où il ne marche qu'à pas lents et mesurés, où chaque étape est marqué par de pénibles efforts ; il s'y avance en tâtonnant, en observant les millions de faits de tous genres que la nature lui présente, il les compare avec minutie, il les entasse pendant de longues années, pour arriver à asseoir une conclusion pratique. Souvent il s'arrête, il revient sur ses pas, il renverse l'échaffaudage élevé à grands frais, il déblaie le terrain et recommence la tâche la-

borieuse qui doit amener la découverte d'une vérité partielle. Ce champ, c'est celui de la médecine. Rien de plus difficile que cette science, dans ses applications, rien de plus controversé que ses affirmations ; elle procède en tâtonnant, pour ainsi dire.

Pourquoi ? Parce que le secret de la vie nous s'échappe en entier, aussi bien que celui de la mort, parce que la raison physiologique de l'existence des êtres organisés sera toujours un mystère que le Créateur ne révélera sans doute jamais à la faiblesse de notre intelligence. Nous ne voyons que les effets, sans pouvoir remonter aux causes premières, et, comme ces effets sont aussi variés, aussi nuancés que les figures humaines, et que la moindre nuance produit des résultats tout opposés, delà surgissent nos incertitudes et nos embarras. La science médicale ne peut être autre chose que l'expérience qui enseigne, unie au jugement qui discerne. Voilà pour quoi elle est si personnelle et si peu transmissible qu'on croirait qu'elle ne marche guère. Marche-t-elle cependant ? Sans doute, puisque beaucoup de grandes vérités sont aujourd'hui hors de toute contestation et assise sur des bases anatomiques et physiologiques qui défient tous les efforts pour les renverser.

Ne perdons pas courage dans cette grande lutte séculaire, qui a pour objet d'étudier l'homme et ses maladies, afin de retarder sa mort. Travaillons en commun, unissons nos efforts, si l'union est la force, elle est aussi le succès.

La médecine, en Canada, a peu fait encore pour l'instruction mutuelle de ses membres, mais le mouvement actuel promet bien pour l'avenir. On semble se persuader qu'on a droit d'être lu sans être Galien ni Trousseau, et que notre science peut bien se passer, à la rigueur, des formes élégantes qui sont indispensables à des genres plus légers. En effet, tout ce qu'on peut exiger de la médecine, c'est la correction du langage et le respect aux lois de la grammaire. La littérature médicale est encore à créer ici. Occupés des moyens d'organiser les études professionnelles sur une base solide, et de répondre aux premiers besoins de la jeunesse, les hommes voués au professorat n'ont guère pu songer encore qu'à s'assimiler les travaux faits par leurs devanciers

d'Europe et des Etats-Unis, en y mêlant le fruit de leur expérience personnelle. Aujourd'hui que le Canada a sa place marquée parmi les nations, que la fortune publique et privée se fait plus haute et plus entreprenante, la profession sent le besoin de s'affirmer, par des productions indigènes, et de prêter la main à la grande œuvre de progrès qui s'opère dans tous les coins du globe. Nous représentons la médecine française en Amérique, et si celle-ci tient une des premières places littéraires en Europe, le moins que nous devions ambitionner, c'est d'élever la nôtre au rang qui lui est assigné par le nombre et les capacités de ses membres. La création d'un journal comme celui-ci répond donc à un besoin national autant qu'à une légitime ambition.

* *

Veut-on savoir quelles sont les alliances du nouveau venu qui naît si à propos, et sur quelle protection il peut compter ? Trente papas penchés tendrement sur son berceau, et dont les yeux jaloux veillent sur ses premiers mouvements ; de plus, trois pères nourriciers chargés de lui verser le lait quotidien, et quantité de parrains et amis qui tiennent à honneur de soutenir ses premiers pas. Ainsi escorté, il ne peut manquer de filer son chemin sans trébucher, et de devenir un fier et solide gaillard. Dieu veuille que tant de pères communs restent unis par les liens de la plus étroite concorde, et qu'ils puissent voir ensemble le nourrisson parvenir à la plus respectable vieillesse.

* *

Un procès remarquable eut lieu en mai dernier à Sherbrooke. Andrew Hill fut accusé du meurtre de sa femme. Celle-ci avait été trouvée, sans vie, dans son lit. Les Docteurs Worthington et Austin trouvèrent, à l'examen, les organes de la génération couverts de sang, et, en dedans de la lèvre droite, deux plaies dont l'une près du vagin avait un pouce et demi de longueur et deux pouces de profondeur. Cette blessure était pleine de sang et formait une espèce de poche d'une étendue considérable. Le docteur Worthington dépose que le tisonnier, trouvé sur le poêle, s'adaptait exactement à ces plaies.

La Couronne tend à prouver que Andrew Hill, ayant surpris sa femme en flagrant délit d'infidélité, avec un nommé Grace, se serait servi de cet instrument, pour lui infliger, séance tenante, ces blessures mortelles. Elle prouve, par la sœur de la défunte, que des menaces de mort auraient été proférées par Hill, à l'endroit de sa femme, dont la conduite était fort équivoque.

Le seul témoin des faits est Mary Hill, fille de l'accusé, qui jure qu'elle était seule dans la maison, avec sa mère, lorsque l'accident est arrivé ; que la défunte était assise dans le berceau, avec un enfant dans ses bras, qu'en se levant, elle fit un faux pas en avant, contre un banc, et tomba ensuite en arrière, sur le plancher, derrière le berceau ; qu'en se relevant elle courut à son lit, en disant qu'elle saignait mortellement, et d'envoyer au plus tôt Grace, qui était au dehors, chercher le médecin, qui, à son arrivé, la trouva morte.

La défense cherche à établir qu'une tumeur variqueuse ou thrombus peut, par sa rupture, dans ces circonstances, avoir occasionné la mort de cette femme. Le Dr. F. Paré s'appuie, pour confirmer cette opinion sur l'autorité de Velpeau, de Churchill, de Cazeaux, de Ramshotham, de Cross, de Dupuytren, de Taylor, de Bayard, de Samson et de plusieurs autres. Ce système de défense est habile et fort rationnel. La défunte peut avoir reçu le premier coup en tombant, parce que le poids de son corps a pu presser violemment la lèvre entre le rameau descendant du pubis et le pied du berceau. Le résultat d'une telle pression a pu être la blessure relativement légère constatée à l'entrée de la vulve. Or, suivant Velpeau, un coup de pied, un coup sur l'angle d'une chaise ou d'une table sont des causes déterminantes du thrombus. Il est possible que la défunte en tombant sur l'angle du berceau, ait reçu une contusion suffisante pour produire la rupture des veines qui forment le plexus utérin, et qui est situé sur les parois du vagin. Le sang répandu tout à coup, dans ces parties, a pu former le thrombus qui, par sa rupture, a causé la mort. L'appauvrissement du sang, constaté chez cette femme, a dû, au reste, contribuer puissamment à la catastrophe.

Le Dr. Worthington nie la possibilité de ces faits ; il consi-

dère le thrombus comme extrêmement rare, n'en ayant jamais vu, il traite assez cavalièrement toutes les plus hautes autorités de la défense, et leur oppose ses vingt-huit années d'expérience. Selon lui, un instrument a pu seul causer de de telles blessures, la théorie du thrombus dans ce cas étant simplement ridicule, &c., &c., &c.

Le Juge Short, frappé des arguments de la défense, se prévalut de la plausibilité de cette théorie, pour conclure à l'acquiescement de l'accusé. Dans sa charge aux jurés, il ne ménagea point le Dr. Worthington, dont les affirmations positives n. lui semblèrent pas en rapport avec la science et l'esprit d'observation. Il dit, entre autres choses : qu'en médecine, comme dans les autres sciences, l'habileté et les connaissances se tirent, non-seulement de la pratique et de l'expérience, mais aussi de l'étude des bons auteurs ; que les occasions d'observation pour un médecin devraient être prises en considération ; qu'un jeune homme, dans une ville, peut voir plus de cas variés, dans trois ans, qu'un vieux médecin de vingt-huit ans de pratique à la campagne ; que le Dr. Worthington, malgré ses grands talents, est sujet à erreur, comme qui que se soit. Qu'en opposition au témoignage médical de la poursuite, il y avait des médecins également capables et plus compétents, puisque le Dr. Worthington déclare n'avoir jamais rencontré, pendant ses vingt-huit ans de pratique, un seul cas de thrombus, tandis que les messieurs de la défense en ont vu, et qu'ils affirment, sur les meilleures autorités, que les tumeurs de cette espèce sont assez communes chez les femmes. Que le Dr. Paré a certifié avoir observé des veines variqueuses sur le corps de la défunte, quelques années auparavant ; et qu'enfin, malgré les aptitudes du Dr. Worthington, il y a des choses qu'il n'a pas songé à faire entrer dans sa philosophie. Puis, l'honorable Juge accusa le médecin anglais d'être dogmatique et positif à l'excès, et de n'avoir pas conduit l'examen du cadavre de Mme. Hill avec assez de soin, tout en rendant justice à ses talents.

* * *

On comprend l'immense colère qui s'empara du bouillant docteur à l'audition de cette charge. Il sut cependant cacher

momentanément son ressentiment et, après quelques semaines, il mit au jour un pamphlet virulent dans lequel, tout en défendant sa réputation, il critiquait amèrement la conduite du juge. Le pamphlet distribué abondamment dans toute l'entendue de la Puissance, fit sensation. Nombre de personnes ignorant le premier mot du procès, lurent cette défense habilement faite qui, à force d'être énergique, devenait une attaque sérieuse contre le caractère et les intentions du juge Short. Peu de temps après, ce dernier, miné par une maladie, dont il portait en lui le germe depuis quelques années, descendit dans la tombe, après avoir vu, avec amertume, son nom flétri devant l'opinion par son implacable adversaire.

Son fils, Robert Short, avocat de la défense, entreprend aujourd'hui la réhabilitation de la mémoire de son père, dans un pamphlet imprimé en Septembre dernier. Cette brochure est une réponse aux sarcasmes que le Dr. Worthington n'avait pas craint de lancer à l'adresse de l'honorable juge : il y reproduit, dans son exactitude, la partie de l'adresse de son père qui a donné lieu à la dispute ; puis, repassant les faits et les témoignages produits, il s'efforce de prouver que les paroles du défunt juge étaient parfaitement justifiables, qu'elles découlaient nécessairement de ces témoignages, et que l'orgueil froissé avait seul pu inspirer les diatribes dont son père a été l'objet. Notre ami, le Dr F. Paré, expose, à la fin de cet opuscule, la théorie de la défense, et cherche à prouver que l'ignorance seule ou le parti-pris ont pu récuser les nombreuses et hautes autorités sur lesquelles s'appuie cette théorie. En s'adressant au *Canada Medical Journal*, qui a pris fait et cause pour le Dr. Worthington, il l'invite à l'étude et à la réflexion avant de nier, *primo visu*, la possibilité du développement rapide et de la rupture d'un thrombus de la vulve pouvant occasionner la mort. Nous félicitons le Dr. Paré de la position qu'il a assumée dans cette affaire, et de sa savante coopération à l'acquittement d'un prisonnier qui, sans lui, aurait peut-être succombé sous une accusation dont il est peut-être innocent, ou qu'au moins la poursuite a failli à prouver d'une manière satisfaisante.



Montréal devient décidément une cité remarquable : tous les genres de commerce et d'industrie y prennent naissance, toutes les spécialités s'y portent en foule. Elle possédait les homéopathes, les hydropathes, les électropathes, sans compter les allopathes qui sont de tous les pays ; aujourd'hui elle peut s'enorgueillir de compter un type peut-être encore inconnu au reste du monde. *Docteur de racines* ! traduction anglaise : *Root Doctor*, tel est le titre imposant dont se revêt le premier apôtre de cette secte nouvelle, qui est destinée, sans doute à déraciner, sous un temps plus ou moins long, les pâles doctrines sur lesquelles se guide la médecine actuelle. Au numéro 347 de la rue des Seigneurs, s'étale cette affiche redoutable, couronnée du nom d'un certain Dr. Barcelo qu'on m'assure avoir pris ses degrés sinon en Chine, du moins au Japon. Cette dénomination par trop radicale ne laisse pas, on le conçoit, que d'effrayer un peu les médecins du quartier ouest de la ville qui, n'étant composés, comme tous les autres mortels, que de chair et d'os, ne se trouvent pas de taille à lutter contre un docteur de racines ; ce qui a fait dire à l'un d'eux qu'il appelait de tous ses vœux le règne des docteurs de fer, pour détruire une aussi dure engeance. Figurez-vous donc, en effet, un docteur de racines de gâïac, peut-être, donnant la chasse à toute la troupe épouvantée des docteurs d'eaux, d'emplâtres, de cire, de sucre candi, de sels, et même de simple bois. Notre position n'est-elle pas des plus critiques et même des plus alarmantes ? Que deviendrons-nous, si nous n'obtenons promptement aide et protection, contre des existences aussi menaçantes ? Le Secrétaire du Bureau des Médecins et Chirurgiens peut-il rester indifférent à notre sort ? Non, car je ne sache pas qu'il soit lui-même bâti plus solidement que nous ; nos intérêts sont identiques. Qu'il s'arme donc du glaive de Thémis, pour attaquer et exterminer, s'il est possible, cet audacieux novateur, qui se croit invulnérable parce qu'il est fait de racines.

Dr. L. J. P. DESROSIERS. *

TABLE DES MATIÈRES.

Prospectus.--A nos confrères.....	1
Nouveau Bill de Médecine Dr. Rottot.....	6
Une réforme urgente, Dr. Dagenais.....	13
Empoisonnement de huit personnes par les vapeurs de la houille Dr. Desrosiers.....	16
Correspondance du Dr. Fortier.....	17
Corps étranger dans la vessie, Dr. Gauthier.	23
Hotel-Dieu, Dr. Rottot.....	26
Tumeur pelvienne, Rapporté par J. I. Laroque.	28
Opération de la Lithotomie, rapporté par Chs. Filiatreault.....	31
Société Médicale de Montréal.....	32
Chronique	41

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Nous adressons ce premier numéro a toute la profession. Nous prions nos confrères dont les noms nous ont échappé de vouloir bien nous écrire immédiatement à ce sujet, afin que nous puissions réparer sans délai ces omissions.